Trans-Doc :
la lecture accessible à tous

Installée à Margny-lès-Compiègne depuis 2015, l'association œuvre au service des non-voyants, malvoyants, illettrés, dyslexiques ou toute personne ayant des difficultés dans la lecture de documents.

L'association compte 25 bénévoles, qui font vivre la structure et prêtent leur voix pour la retranscription, sur CD-Rom et désormais via l'utilisation d'un QR Code, de nombreux supports sur les thématiques du tourisme, de la culture, des loisirs, de la citoyenneté et de la santé. De nombreuses collectivités, notamment les communes de Margny-lès-Compiègne, Compiègne ainsi que l'ARC, ont confié la retranscription de leur journal d'information à l'association. Une bibliothèque sonore, enregistrée par les bénévoles est accessible gratuitement depuis leur site internet. Ainsi, ce sont près de 200 ouvrages qui sont rendus accessibles : romans, recettes de cuisine, biographies, etc.
Un service payant de « livre à la demande » permet également d'obtenir la retranscription audio de n'importe quel support.

De nouveaux services

L'association dispose d'une boutique proposant des livres audio à la location et à la vente.
Un cyber espace et un service reprographie sont également proposés et ouverts à tous.

De nombreux projets

L'association souhaite se développer au-delà de notre région. Pour cela, Marine, l'une des bénévoles, recrute des correspondants locaux en région.
Une chaine Youtube sera également lancée début 2022, et mettra à l'honneur des associations de différents horizons.

Si vous souhaitez rejoindre cette joyeuse équipe de bénévoles, en mettant quelques heures de votre temps libre à profit, en tant que donneur de voix, webmaster ou infographiste, n'hésitez pas à les contacter.
Retrouvez le CD-Rom de l'ARC Infos en accès libre à l'accueil de l'ARC.

Contact :
www.trans-doc.org
contact@trans-doc.org
Hubert OSSART, Président
06 78 43 46 08

ACVO favoriser l'emploi des salariés en situation de handicap

Très implantée dans le compiégnois, l'ACVO compte 130 salariés principalement en situation de handicap et applique un management par la compétence. Dans cette structure, la réussite collective prime et on valorise le capital humain.

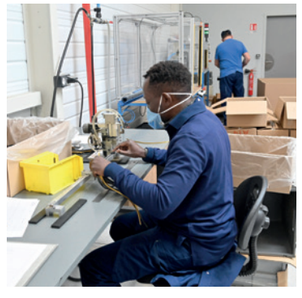

L'entreprise propose ainsi différentes prestations au travers de 3 pôles d'expertise : le conditionnement, la propreté et les déchets. Leurs vastes locaux de 3 500 m², implantés sur le Parc scientifique de La Croix Saint Ouen, leur permettent d'effectuer des missions de conditionnement et de gestion des déchets directement sur place.

L'épisode sanitaire actuel a permis de développer des prestations de désinfection créées sur-mesure en fonction des besoins des sites et des clients. Des produits d'entretien écolabellisés, efficaces contre les virus dont le SARS COV2 et ses variants, sont désormais utilisés et les opérateurs ont été formés à ces nouveaux protocoles.

« Ainsi, l'ensemble de nos salariés du pôle propreté et notamment les 3 salariés placés à temps plein chez notre client Enercon, situé à Le Meux, ont été formés pour respecter au mieux les nouvelles consignes sanitaires, explique Jonathan Boutin, attaché commercial de la structure. »

Sur la partie déchets, l'ACVO propose 3 typologies de services :

> la collecte, le tri et le traitement des déchets sur ligne automatisée ou manuelle,
> la collecte et le démantèlement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE),
> la collecte des déchets de bureau via leur franchise Élise.

Pascale Lecoq, directrice de l'**ACVO**, évoque également une évolution des mentalités de la part des entreprises. *« Notre action s'inscrit dans la démarche sociétale mise en place dans de nombreuses entreprises. Celles-ci ne souhaitent pas seulement répondre à leurs obligations en s'acquittant partiellement de leur taxe AGEFIPH, elles veulent créer un lien dans le temps et nouer une relation de confiance ».*
L'entreprise, en phase avec les nouvelles responsabilités sociétales des entreprises, dispose de tous les atouts pour continuer son développement et ses partenariats locaux.

Contact :
www.acvo-france.org
commercial@acvo-france.org

Des dispositifs d'emploi et d'insertion pour tous

L'Agglomération de la Région de Compiègne s'est fixée comme objectif de venir compléter les dispositifs proposés par nos partenaires de l'emploi tels que la Mission Locale du Pays Compiégnois, Proch'Emploi, CAP Emploi et Pôle Emploi. En cette période de reprise économique, cette action est nécessaire pour trouver à chacun un emploi sur notre territoire.

Promouvoir et orchestrer les dispositifs existants

Afin d'accompagner chaque demandeur, dans une démarche individualisée, l'ARC s'est dotée d'une nouvelle direction de l'emploi et de l'insertion en charge de promouvoir l'ensemble des dispositifs existants pour une meilleure lisibilité.

Cette nouvelle direction portée par l'Agglomération, en lien avec le service public de l'emploi local, propose des actions complémentaires favorisant le retour à l'emploi.

Lancement d'une plateforme dédiée à l'emploi sur le territoire de l'ARC

Une Plateforme numérique dédiée à l'emploi sur le territoire de l'ARC sera **mise en place dès le mois de septembre 2021.** Elle permettra de favoriser la coordination entre les différents partenaires de l'ARC, mais également la rencontre entre les candidats et les acteurs économiques locaux (entreprises, commerces de proximité, artisans). Directement accessible depuis le site internet de l'Agglomération, la plateforme a pour objectif de renforcer l'accès à l'emploi sur notre territoire.

La Charte locale d'insertion

Véritable levier pour l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, la charte d'insertion s'appuie sur les clauses de promotion de l'emploi dans les marchés publics. Dans ce cadre, les marchés publics de notre Agglomération comprennent une clause d'insertion, qui s'impose comme condition d'exécution du marché. L'entreprise retenue doit proposer une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Mohamed Regragui, Directeur de l'Emploi et de l'Insertion

« J'agis pour faciliter l'implantation de structures liées à l'emploi à l'échelle de l'Agglomération de la Région de Compiègne. À court terme, je vais renforcer notre partenariat avec les structures de l'emploi et les entreprises du territoire. »